

Intro : Rituel qui sera mis en place l'année prochaine qui correspond à des moments de rencontre pour penser l'action culturelle sur le territoire académique. Aujourd'hui c'est la première réunion, il y en aura deux autres. L'an prochain, je vais mettre dans le plan de formation de l'EAFCC ces visios, il y en aura 4.

1. Démarrage de l'année en octobre
2. Appel à projet février
3. EFCC avril
4. Bilan en juin perspectives

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Compte rendu de la visio du 05 janvier de la Mission Education Artistique et Culturelle de la DGESCO avec les conseillers musiques
2. Présentation du projet « Chère Milli »
3. Projet de programmation musicale à destination d'établissement - Pass culture
4. Point sur les formations
5. Présentation rapide du site
6. Appel à projet du Rectorat
7. Prochaine date et ordre du jour de la visio : 15 mars 11H00-12H00 Pas possible (germain)

Compte rendu de la visio du 05 janvier de la Mission Education Artistique et Culturelle de la DGESCO impliquant les conseillers musique des différentes académies

Je vous ferai toujours un compte rendu rapide de cette réunion afin que vous soyez informés.

- **Projet « les musiques du jardin » - Vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 juin 2023 :**
 - Possibilité d'évènements musicaux dans des jardins de proximité, par des classes du 1^{er} ou 2nd degré
 - Dans environ 600 villes, environ 2400 jardins publics (30%) ou privés (70%) ouverts en France en 2022.
 - La journée du vendredi est exclusivement consacrée aux scolaires, celles du week-end à tous les publics (scolaires, amateurs, professionnels)
 - Page d'accueil: <https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/>
 - Carte interactive: <https://rendezvousauxjardins.culture.gouv.fr/programme#/search@47.0140169,3.9109424,5.00>
 - DRACS locaux à contacter pour mise en relation (liste en pièce jointe)
 - Un courrier sera adressé aux recteurs en février/mars
 - Quels types de projets possibles?
 - Chorales dans les jardins, les parcs, les kiosques, etc...
 - Rassemblements inter degrés, transdisciplinarité
 - Classes orchestre prestations collectives libres
 - Projets sonores (enregistrement de la nature, des animaux ...)
- **ADAGE – EFCC :** Important de sensibiliser les collègues d'EMCC et le référent culture pour recenser l'EFCC dans Adage :

- S'agissant des écoles et des lycées, rien ne change. L'onglet « chorale » apparaît pour recenser toute formation en chœur.
- Pour les collèges, désormais, l'onglet « chorale » n'apparaît plus. Il faut recenser comme « enseignement facultatif de chant choral » (volonté Monsieur Maestracci)
- Le nombre d'élèves ne sera bientôt plus restreint à 40. Jusque-là, on peut recenser une seule chorale mais avec plusieurs groupes de 40. Cela apparaît par conséquent dans les parcours de tous les élèves recensés.
- Vidéo pouvant aider :
<https://www.dailymotion.com/video/x7ypdmh?playlist=x6rhrx>
- **PASS CULTURE** étendu aux 6èmes et 5èmes pour l'année 2023/2024 annoncé par Monsieur le ministre. Précisions et modalités qui seront envoyées aux recteurs. Budget de 25 € par élève 6° et 5°. *S'agissant des déplacements et de la problématique des transports pour les regroupements de chorales : contribution de Marie-Laure Collas (Normandie) : marie-laure.collas@ac-normandie.fr : Voici l'astuce trouvée pour obtenir cette année encore la gratuité des transports pour le second degré lors des rencontres Chorales. Faire une demande de soutien au pôle attractivité territoriale, commission Direction de la jeunesse et de l'éducation. (Le département de l'Orne a accordé Pour 2023, les déplacements aux répétitions générales et les journées de concerts.) Vous pouvez tenter aussi la commission citoyenneté pour obtenir des subventions de salle ou du prêt de matériel pour la sonorisation et les lumières de salles mal équipées.*
- **Points sur les PREAC** (à venir) :
 - Normandie : Musiques actuelles (5,6,7 avril)
 - Académie de Lyon-Région Auvergne Rhône Alpes : Opéra et expressions vocales (de janvier à mai) – Très certainement Brundibar version française
 - Occitanie- académie de Montpellier-Toulouse : Chants et dialogues des cultures (16 et 17 mars)
 - Besançon- région Bourgogne Franche-Comté : Voix d'enfants/espace scénique (3,4,5 mai)
- **Point sur les ressources** : <https://projets-collaboratifs-emc2.web.ac-grenoble.fr/article/les-ressources-0>
- **Présentation par des conseillers** –
- Les types de formation sur l'académie de Créteil
 - **Formations par domaine** : Musique, Théâtre, Cinéma etc...
 - **Formations par domaines croisés** : Musique et Danse ; Musique et univers du livre de la lecture et de l'oralité ; Musique, théâtre, danse etc...
 - **Formations transversales** autour d'une problématique définie
 - **Différent à Grenoble** : On mise beaucoup sur l'accompagnement : Formation académique → FIT d'accompagnement
- **Présentation chœur académique (Bretagne) – organisation intéressante entre le département et le chœur académique** : *Dans chaque déclinaison départementale, c'est un binôme inter catégoriel du chœur régional qui anime.*
 - **Différent pour Grenoble** <https://projets-collaboratifs-emc2.web.ac-grenoble.fr/article/participez-aux-choeurs-academiques>

Présentation du projet « Chère Milly » impliquant l'académie de Grenoble, l'académie de Lyon, la Maison d'Izieu et l'opéra National de Lyon

- Présentation du projet
 - Origine du projet : Conte de Grimm « chère Mili » illustré par Maurice Sendak avec illustration Anne Franck et Enfants d'Izieu
 - La maison d'Izieu s'est renseignée et s'est rendu compte que Sabine Zlatin était informée de l'existence de cette version du conte de Grimm puisque les chercheurs d'Izieu ont retrouvé une correspondance une lettre du 23 juin 1994 adressée à Sabine Zlatin par Gaston L. Schmir, Professeur à l'université de Yale.
 - Possible d'envoyer un PDF cette lettre et la version scannée du conte
 - L'idée est venue à la maison d'Izieu de commander un opéra pour 2026 à la maîtrise de l'opéra de Lyon associant une boîte à outil EAC qui permettrait aux établissements du second degré de s'approprier l'œuvre.
 - Deux réunions ont eu lieu et une commission de 4 personnes va travailler pour avancer sur le projet (droit d'auteur, cahier des charges ...)
- Ce que l'on peut faire sur l'académie de Grenoble en amont de cette création car la DAAC en musique a beaucoup d'atouts à ce sujet :
 - Outils de formation structurés : PAF I inter académique & FIT pour accompagner les établissements sur les projets car sur Grenoble nous avons de l'expertise sur la thématique de la transmission d'une Mémoire par l'EAC (Formation réalisée l'an passé avec C.Séon à Izieu)
 - Grenoble a également un rapport très privilégié avec les partenaires : Izieu / l'Opéra avec la convention. et la Déléguée de Lyon (DAAC)
 - Le projet Pinocchio dans la cadre du plan chorale a établi un réseau entre enseignants EMCC qu'il faudra ouvrir à d'autres EMCC ou autres matières
- L'an prochain, la DAAC propose sur le site d'Izieu une formation dans le cadre du PAF I (certainement une formation inter académique) avec des intervenants tels que D.Grojsman, Catherine Séon chanteuse lyrique et enseignante à la maîtrise de l'opéra de Lyon et une chorégraphe. Cette formation pourra être accompagnée par des FIT qui auraient comme objectif d'accompagner les équipes pédagogiques des établissements impliqués dans un projet mémoire (Cf FIT Pinocchio de cette année)
 - Ne pas oublier que certains projets autour de la mémoire vont être réalisés l'an prochain : opéra Rien que des enfants qui évoque la vie des enfants d'Izieu programmé à Labeaume en musique avec les classes de Didier, sur les classes opéra du Nord isère et dans le collège de Germain et le mien
 - Ne pas oublier la programmation de l'opéra Brundibar à l'opéra de Lyon
 - Ne pas oublier le projet artistique de Catherine Séon « les années noires »

Projet de programmation dans les établissements par le biais du pass culture

- Pass culture : peut être un outil mal utilisé dont volonté de filtrer les artistes de qualité avec qui nous travaillons
- Concernant l'utilisation du Pass culture, la DAAC propose un projet de programmation musicale dans les établissements scolaires du second degré (collèges et lycées) qui le souhaiteraient. On peut imaginer durant une année scolaire, une série de trois concerts aux esthétiques différentes proposée aux élèves. Chaque concert est préparé en amont par les élèves dans le cadre d'ateliers de pratique artistique animés par les artistes.

- Exemple de format de projet après échange avec Catherine Séon chanteuse lyrique et Stéphane Damiano
 - Format : Atelier en matinée et concert l'après midi
 1. Le matin atelier chant de deux heures pour trois classes puisque trois intervenants
 2. Concert partagé avec les trois classes sur un chant
 3. Coût 1000 € TTC soit 13 € par élèves des trois classes concernées (coût moindre s'il y a d'autres classes qui assistent au concert)
 4. Propositions artistiques (voir site)
 5. L'idée est d'ouvrir ces concerts le soir au tout public ce qui conduirait l'établissement à être un vrai pôle culturel mais ceci pose des problématiques évidentes :
 1. Certaines associations ne sont pas habilités
 2. Nécessite un partenariat territorial (mairie, structure artistique ...)

Point de vigilance sur les formations :

- Plus aucune concession de la part de l'E AFC (au niveau budgétaire, au niveau des délais, au niveau des effectifs) on nous demande d'être rigoureux et de ne passer que par la DAAC.
- Donc pour la musique, toute fiche de liaison passe par moi. L'E AFC ne veut que la DAAC comme intermédiaire

Présentation rapide du site :

- Préciser que le site va être un outils de communication et de valorisation pour tous e les profs relais musique et vois ont un rôle important à jouer
 - Il va servir à s'inscrire diffusion opéra, à des journées particulières, avoir des infos sur les formations DAAC et EMCC ...)
 - valorisation (Vidéo de projets et retours d'expériences ...).
 - Il doit être constamment renouveler et pour cela il ne faut pas hésiter à faire remonter des infos
- Musinfos : <https://projets-collaboratifs-emc2.web.ac-grenoble.fr/article/musinfos>

Appel à projet du Rectorat –

Prochaine date et ordre du jour de la visioconférence